

Projet  
associatif  
2023-2027

UNIR  
DYNAMISER  
ACCUEILLIR  
FÉDÉRER



Udaf  
Loire

“ *Prévoir consiste à projeter dans l’avenir  
ce qu’on a perçu dans le passé*  
(Henri Bergson) ”

Directeur de publication: Président de l’Udaf de la Loire : Philippe CESANA -

Directeur de rédaction : Bertrand VIALATTE -

Illustrations, création et impression : Udaf de la Loire 7 rue Étienne Dolet

BP 70062 42002 Saint-Étienne Cedex 1-

Crédit illustrations et photos : Freepik et Shutterstock. Impression : Sud Offset imprimerie

Fait à Saint-Étienne en avril 2023.

[www.udaf42.org](http://www.udaf42.org)

# ÉDITO

Nous savons tous que la vie associative au sein de nos territoires est essentielle pour apporter divers services à l'ensemble des populations. En France, c'est plus de 1 400 000 associations mobilisant plus de 16 000 000 de bénévoles et représentant plus de 3% du produit intérieur brut.

L'Udaf de la Loire, forte des 89 associations adhérentes représentant plus de 10 000 familles, a durant ces dernières années travaillé sa communication et son image qui se sont concrétisées par la création du label « Maison De la Famille ». Elle a aussi renforcé ses actions envers les familles ainsi que l'accompagnement auprès des personnes fragiles. Parallèlement le réseau des partenaires s'est développé contribuant à plus de sérénité dans l'offre de service et de transversalité dans les missions conduites.

De par la diversité des associations qui font exister l'Udaf, mais aussi sa proximité avec les familles et les personnes dans toutes les étapes de la vie, elle est reconnue d'utilité publique c'est-à-dire de la petite enfance au grand âge :

- > l'aide à la parentalité
- > l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou malades,
- > le savoir vivre ensemble dans la fraternité avec acceptation des différences,
- > la mise en place d'actions permettant de lutter contre la radicalisation, contre le harcèlement...

Le nouveau projet associatif qui accompagnera le développement de l'Udaf durant ces cinq prochaines années devra être un temps de consolidation de l'existant mais pas que. La volonté de regrouper encore plus d'associations ainsi que l'accompagnement des bénévoles, des représentants familiaux devront être une priorité en relation avec tous nos partenaires locaux et les instances administratives.

C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration de l'Udaf a retenu quatre axes stratégiques :

## **UNIR (Le « U » de l'Udaf) :**

- > Agir pour l'ensemble des familles
- > Renforcer la concertation (bénévoles – salariés)
- > Elargir et renforcer les partenariats

## **DYNAMISER (Le « D » de l'Udaf) :**

- > Stimuler les représentants familiaux
- > Booster les instances internes de réflexion
- > Rester en veille et s'impliquer dans de nouveaux projets

## **ACCUEILLIR (Le « A » de l'Udaf) :**

- > Les nouveaux administrateurs
- > Les représentants familiaux
- > Les associations et les familles

## **FEDERER (Le « F » de l'Udaf) :**

- > Observer, apporter son expérience
- > Les partenariats
- > Le binôme bénévoles - salariés

Enfin, ce nouveau projet associatif repose sur l'implantation de l'Udaf et son ambition de développer avec les associations et les partenaires des activités ouvertes sur de nouveaux champs (santé, mobilité, grille multidimensionnelle). Au-delà de ces mots, c'est vouloir essayer de répondre encore, avec plus de pertinence, aux attentes et aux besoins des publics et des familles ligériennes.



**Philippe CESANA,**  
Président de  
l'Udaf de la Loire

# UNIS POUR LES FAMILLES

## BIENTÔT 80 ANS D'ENGAGEMENT POUR LES FAMILLES

### ENGAGÉES AVEC ET POUR LES FAMILLES<sup>1</sup>

Dès sa création, pour répondre aux besoins et attentes des familles, l'Unaf et les Udaf n'ont cessé d'inventer des solutions innovantes, de les promouvoir, de les évaluer et de les faire connaître auprès des décideurs publics. Protection juridique des personnes vulnérables, accompagnement budgétaire des familles, logement, soutien aux parents.... L'institution familiale est active dans tous les domaines, au plus près des familles !

Elle est interlocutrice des pouvoirs publics à tous les niveaux territoriaux, y compris au niveau régional à travers les Uraf. Spécialiste des questions familiales, elle met en lumière les réalités des familles, apporte son expertise, revendique des améliorations en terme de conditions de vie, de services et de prestations. Elle accompagne les évolutions du droit et défend pied à pied les intérêts des familles et, en leur sein, ceux des enfants.

#### **Aujourd'hui comme hier, les familles sont les premiers maillons de la société**

En 2016, les familles sont toujours les premières cellules de solidarité et d'éducation des enfants. Si elles sont l'objet des politiques publiques, elles en constituent également la clef : sans l'action des familles pas de solidarité, pas de renouvellement des générations, pas d'éducation, pas de consommation, pas de croissance... Leur voix compte toujours autant ! C'est pourquoi, plus de 70 ans après sa création, la représentation des familles garde toute son actualité.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Extrait Réalités familiales, p.2





L'Udaf s'engage, dans le département de la Loire, **avec et pour les familles**, au même titre que l'Unaf sur le plan national et que chaque Udaf et Uraf localement. **Notre institution est reconnue d'utilité publique.** Cette reconnaissance ne nous confère pas de privilèges mais le devoir d'être responsables et exigeants.

Le réseau Unaf-Udaf-Uraf, en tant qu'institution familiale, est né à la fin de la seconde guerre mondiale, de la volonté d'organiser le dialogue entre les familles

représentées par leurs associations porteuses de valeurs et les pouvoirs publics dans un esprit démocratique et pluraliste. La contractualisation organisée depuis 2005 entre l'Etat et le réseau, par le Fonds spécial, renforce le partenariat et la responsabilité partagée qui marquent, depuis l'origine, les relations entre les institutions et les pouvoirs publics.



# LES QUATRE missions de Udaf Loire



Les missions de l'Udaf de la Loire, reconnues d'utilité publique, sont issues de l'ordonnance du 31 septembre 1945 et de la loi du 11 juillet 1975. Elles sont légalement définies à l'article L. 211-3 du code de l'action sociale et des familles :

1.

## Porte-parole officiel des familles

Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune :

- **Prestations, droit des familles** : Caf, CPAM, MSA...
- **Logement** : Opac, Office HLM, Dalo...
- **Cohésion sociale et vie quotidienne** : commission de surendettement...
- **Protection de l'enfance** : observatoire départemental de la protection de l'enfance...
- **Santé** : comité des usagers...

3.

## Gérer tout service d'intérêt familial

don't les pouvoirs publics lui confient la charge.

L'Udaf assure la gestion de différents services tels que la **Protection Juridique des Majeurs**, l'**Aide à la Gestion du Budget Familiale** et la **Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé**.

Elle gère également des dispositifs tels que l'**Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux**, le **Point Conseil Budget** (Gier, Ondaine, Pilat et Forez).

2.

## Référente des réalités de vie des familles

Donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

L'Udaf diffuse et **exploite des enquêtes auprès des familles** et de ses partenaires.

Elle **soutient la parentalité** via l'organisation d'actions à destination des familles.

Elle organise des ateliers et **anime des commissions thématiques**.

Elle participe également à l'élaboration du Schéma Départemental des Services aux Familles ainsi qu'à l'animation de la vie sociale.

4.

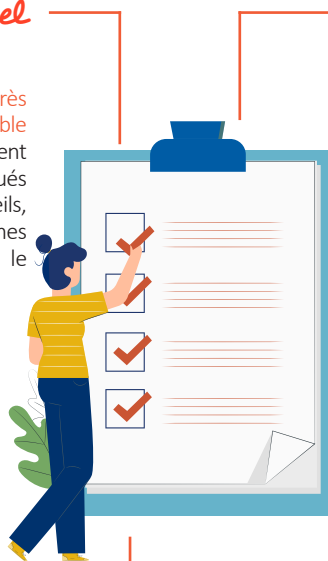
## Animateur associatif

*« Exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, notamment de l'agrément prévu à l'article L. 421-1 du code de la consommation, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles, y compris pour les infractions prévues par l'article 227-24 du code pénal.*

*Chaque association familiale ou fédération d'associations familiales, dans la limite de ses statuts, conserve le droit de représenter auprès des pouvoirs publics les intérêts dont elle a assumé la charge. »*

L'Udaf réunit une centaine d'associations familiales représentant la société civile dans sa diversité.

Elle est un relai dans le **partage des informations intra / extra associatives et un lien dans la co-construction de projets communs**.



# LES VALEURS DE L'Udaf de la Loire

**L'UNIVERSALISME** est la clef de voûte des positionnements du réseau. L'Udaf représente l'ensemble des familles, elle est neutre, apolitique et non religieuse. Respectueuse de l'écoute des familles, son engagement défend des valeurs de solidarité et de tolérance. **SON ATTACHEMENT À LA FAMILLE** se traduit par la prise en compte des conceptions différentes de la famille tout en créant des repères communs, et la promotion de la famille en tant qu'institution vivante inscrite dans un environnement en mutation et évolutif. L'Udaf fonde son action sur la solidarité familiale dans un souci de fraternité entre ses membres, son environnement social et entre les générations.

**LE PLURALISME** de l'Udaf repose sur un réseau de familles bénévoles engagées dans la gestion et l'animation d'associations familiales et de mouvements familiaux. L'Udaf s'inscrit dans la société civile organisée qui fait de l'institution familiale un véritable parlement des familles, où se retrouvent des courants de pensée très variés.

L'Udaf s'inscrit dans **UNE CONTINUITÉ DÉMOCRATIQUE** et au-delà des clivages politiques : elle donne son avis en toute liberté aux pouvoirs publics. Dans le cadre du mouvement associatif, les différentes sensibilités peuvent se rencontrer, se parler et débattre dans une vie organisée où l'échange et la confrontation participent à l'enrichissement mutuel et à une véritable coopération entre les acteurs. La construction commune est un objectif permanent au-delà des différences dans les approches et les conceptions.

## L'UDAF : un mouvement associatif

Depuis de nombreuses années l'Udaf constate une **lente érosion du nombre d'associations familiales** et de leurs adhérents.

L'Udaf souhaite donner la **priorité à la réactivation et l'animation de son réseau.**

Notre action à venir sera définie par l'anachronisme **U.D.A.F.** qui est le fondement même de nos valeurs et de notre engagement quotidien auprès des familles et de nos adhérents.





# UNIR

## LA PLURALITÉ DES FAMILLES

Associer notre pouvoir d'agir et nos actions, de façon à mobiliser et à entreprendre pour créer des réponses aux besoins des familles et à l'engagement des bénévoles. C'est la volonté de mettre en commun notre diversité associative, par des observations et des moyens de communication, en unissant nos forces au service du vivre ensemble !



# AGIR POUR L'ENSEMBLE des Familles

## DES ACTIONS POUR MOBILISER

L'Udaf organise chaque année diverses manifestations.

### DES TEMPS DE RENCONTRE

Ces temps festifs familiaux entre autres « Fête de la Famille » doivent permettre, en rassemblant les familles, de leur montrer qu'elles font partie d'un véritable réseau départemental et d'un territoire. Aujourd'hui, l'Udaf souhaite augmenter des temps conviviaux sous des formes aussi variées que la fête du livre, l'arbre de Noël, la journée de la famille...

### DES CONFÉRENCES DÉBATS

L'Udaf va par ailleurs proposer à ses adhérents des conférences débats en s'appuyant sur les compétences des associations familiales et des partenaires extérieurs (webinaires sur la santé).

### MISE EN PLACE D'OBSERVATOIRES

Afin de mieux connaître et de recenser régulièrement les attentes et les besoins des familles, l'Udaf souhaite s'engager dans l'observation de celles-ci.

L'observatoire départemental des familles doit être un outil précieux d'observation des familles du département via le label MDF. Il participe aux sources de connaissance des conditions de vie des familles, de leurs besoins et de leurs demandes. Il permet de mener des réflexions et de faire des propositions qui alimentent notre mission de représentation.

### UNE COMMUNICATION INTENSE

L'Udaf souhaite **APPROFONDIR ET ACTUALISER LA CONNAISSANCE DES FAMILLES**. Elle doit également élargir la communication des résultats de ses enquêtes auprès de ses représentants et de nouveaux partenaires.

L'Udaf doit poursuivre sa recherche pour disposer d'outils de communication toujours plus performants cohérents et complémentaires entre autres : site internet, newsletters internes et externes... Un plan de communication global est l'objectif à atteindre pour devenir le référent auprès des adhérents et de l'ensemble des familles, pour faire connaître les positions politiques et stratégiques, pour dynamiser une communication militante et institutionnelle avec l'ambition de faire de l'Udaf, une marque !



# RENFORCER LE POUVOIR d'agir

## INTÉGRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVELLES ASSOCIATIONS, DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

La détermination des adhérents de l'Udaf permet d'assurer la pérennité des actions initiées.

### CONSOLIDER LES FORCES VIVES

L'UDAF DOIT D'ABORD SOUTENIR SON RÉSEAU et accompagner les associations familiales et ses représentants familiaux. Elle doit également être en capacité d'attirer des jeunes familles, des futurs bénévoles et de susciter l'envie des autres associations familiales non adhérentes, de rejoindre le réseau.

Un programme annuel de rencontres du réseau et de prospection doit être établi.

LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DES MOUVEMENTS FAMILIAUX sera plus régulièrement réunie en proposant des thématiques en phase avec la réalité des familles et des territoires (initier des rencontres par territoire pour recherche de cohérence avec le label « Aller Vers »).

Elle devra rester une instance de concertation et d'information réciproque, un lieu à la fois de partage et de débats concernant les problématiques des membres actifs et des organismes associés de l'Udaf.

### DONNER ENVIE

Un séminaire des administrateurs doit être institué annuellement pour proposer des espaces de débats internes à l'association autour des questions de politique familiale et pour harmoniser les positionnements du réseau, pour communiquer autrement afin de donner envie aux familles d'adhérer à une association familiale.

Le parrainage des administrateurs est une action sollicitée par beaucoup d'associations.

L'accompagnement de la fonction de représentant familial devra s'organiser avec des moyens spécifiques.

### ÊTRE PRÉSENT DANS UN MAXIMUM D'ORGANISMES PRIVÉS ET/OU PUBLICS

L'Udaf de la Loire entend poursuivre son implication dans les travaux mis en place au niveau régional et national, en conservant son indépendance d'action afin de bénéficier et d'échanger sur les actualités de politique familiale, de PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET LES OUTILS de l'ensemble du réseau. Son adhésion au mouvement est essentielle pour rester lisible localement.



# ELARGIR ET RENFORCER le partenariat

## NOUS SOMMES PLUS FORTS À PLUSIEURS

Le partenariat permet d'atteindre **ENSEMBLE BUTS ET/OU OBJECTIFS COMMUNS ET/OU PARTAGÉS. CHACUN MET EN PLACE LES MOYENS ET RESSOURCES NÉCESSAIRES. IL DOIT ABOUTIR À UNE COOPÉRATION ACTIVE AVEC SES PARTENAIRES AINSI QU'À UNE MUTUALISATION DE MOYENS.**

### A L'INTERNE

L'Udaf souhaite d'abord faire connaître à ses adhérents les positions politiques et stratégiques de l'Unaf, de l'Uraf et de l'Udaf. Ensuite, elle doit **COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS MENÉES ET LE DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS** pour que le réseau d'associations se les approprie et soit le relais auprès des familles et des partenaires de leur territoire.

### A L'EXTERNE

L'Udaf a nécessité de communiquer sur son existence, ses missions, les valeurs et positionnements du réseau Udaf. Elle doit dépolssiérer son image « vieillotte » de la famille et d'une organisation complexe du réseau familial pour être connue et reconnue par le grand public.

Rester identifiable et en capacité de représenter toutes les familles auprès des pouvoirs publics et des divers organismes, ainsi que disposer de la faculté de se faire reconnaître comme porte-parole et défenseur des familles, restent bien les fondamentaux qui justifient à chaque instant le rôle et la place de l'Udaf.

L'Udaf, par ailleurs, est un relais qui diffuse de nombreuses informations auprès des partenaires institutionnels et associatifs à destination des familles en rapport avec leur quotidien. Elle doit également **POURSUIVRE LA VALORISATION DE SON EXPERTISE** à travers son implication dans des manifestations (conférences, débats, colloques) et des groupes de travail.

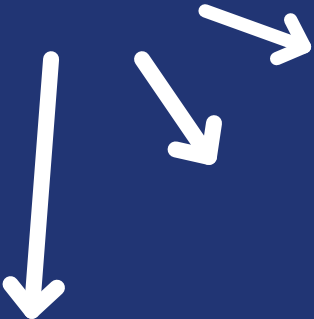
Enfin, l'Udaf doit déployer tous ses efforts pour maintenir les partenaires institutionnels déjà identifiables mais également adapter le type de relations et de partenariats en fonction du contexte. Il faut rester ouvert à toutes nouvelles coopérations dans l'intérêt d'une meilleure représentation des familles.

# DYNAMISER



## LE RÉSEAU ASSOCIATIF

En tant que corps intermédiaire, l'Udaf s'engage à créer une dynamique collective en jouant un rôle de fédérateur entre les associations et les mouvements divers qu'elle rassemble. Afin de favoriser la représentation la plus actuelle des familles, l'Udaf doit impulser en son sein plusieurs chantiers associatifs.



# STIMULER les forces vives

## L'UDAF CRÉATEUR DE LIEN !

L'Udaf doit témoigner de son engagement en **renforçant sa participation** aux assemblées générales des associations familiales et en proposant aux associations de diffuser leurs actualités via les sources de communication existantes et en devenant.

Des temps d'informations et d'échanges réciproques permettront à l'Udaf de mieux accompagner, impliquer et fidéliser les associations adhérentes et partenaires. L'accent sera mis sur la valorisation des actions créatives afin que le réseau des associations familiales montre sa plus-value.

L'Udaf doit donner des outils matériels pour favoriser l'action des personnes. L'Udaf doit animer et valoriser la parole politique de ses représentants en initiant des groupes de travail territoriaux afin de donner du sens à leurs engagements.

# INTÉGRER et co-construire

## L'UDAF GÉNÉRATEUR D'ADHÉSION ET D'ENGAGEMENT



Au regard des connaissances nécessaires des familles de la Loire et de leurs préoccupations spécifiques, le représentant **Udaf doit appréhender son « rôle politique »** au service de l'intérêt général.

L'Udaf doit permettre à chaque représentant d'avoir une vue d'ensemble de son activité.

L'Udaf doit faire de **l'accueil de ses représentants** une priorité.

Des réunions d'accueil des nouveaux représentants doivent être organisées. La procédure de recrutement doit être revue et ajustée aux exigences actuelles du réseau et des instances dans lesquelles les représentants agissent.

L'Udaf doit **prendre en compte la diversité des profils et des idées** pour donner envie d'adhérer et d'agir à l'Udaf.

L'Udaf veut aussi inciter et accompagner l'ensemble de ses représentants qui ne sont pas encore adhérents à s'inscrire dans l'une des associations familiales de son territoire afin de dynamiser et co-construire des actions communes au profit de l'ensemble des familles et des nouveaux projets partenariaux.

## RESTER EN VEILLE ET S'IMPLIQUER DANS DE NOUVEAUX PROJETS

Depuis l'origine, l'Udaf propose des réponses aux besoins des familles en s'appuyant d'abord sur le tissu familial, partenarial et associatif existant, en veillant à ne pas être concurrente de dispositifs déjà existants. L'Udaf doit développer des accompagnements et services qui s'adressent en premier lieu à ses adhérents associatifs et plus spécifiquement aux plus petits d'entre eux.



## VEILLER À LA QUALITÉ DE *la représentation*

Bénévole et militant, le représentant porte-parole de l'Udaf, est d'abord adhérent d'une association familiale locale du département.

Pour répondre à sa mission de représentation, l'Udaf sollicite les associations familiales par un appel à candidature du conseil d'administration qui désigne les représentants familiaux. L'Udaf doit **veiller au choix de ses représentants et souhaite améliorer l'accompagnement** des bénévoles pour les fonctions de représentation au nom du réseau.

Les représentations de l'Udaf sont nombreuses et très diverses. Depuis toujours, l'Udaf accompagne ses représentants dans leur mission. Néanmoins, cet accompagnement doit aujourd'hui être renforcé compte tenu de la technicité nécessaire à une participation active et éclairée pour que les prises de position soient en adéquation avec les positionnements du réseau. C'est pour cela que l'Udaf doit réactiver **un secrétariat familial**.

En se basant sur les comptes rendus de mandats et les besoins exprimés par les bénévoles, l'Udaf doit planifier **un programme annuel de formation à destination des représentants** afin qu'ils défendent et argumentent au mieux les positions institutionnelles. Ce programme de formation s'appuiera sur les ressources du réseau et des partenaires de l'Udaf.

Pour permettre une meilleure diffusion des informations et être force de propositions, l'Udaf veut mettre en place un réseau de référents locaux en s'appuyant sur les compétences des représentants et l'implantation des associations familiales. Aussi, l'Udaf va organiser un système d'interpellations réciproques, de l'Udaf vers ses représentants et des représentants vers l'Udaf lorsque ceux-ci sont sollicités par les instances dans lesquelles ils siègent.

Enfin, l'Udaf veut créer **un annuaire des représentants** afin de mieux communiquer auprès des familles et des partenaires sur sa mission de porte-parole au niveau local.





# ACCUEILLIR

L'Udaf s'engage à créer une dynamique collective en renforçant sa fonction d'accueil et d'intégrateur de ses représentants, des associations et des familles qu'elle rassemble autour de ses actions et ses services. C'est favoriser la culture « Udaf » auprès de l'ensemble de ses composantes pour faciliter la représentation la plus actuelle et à venir de la politique familiale.



# + LES FUTURS ADMINISTRATEURS de l'Udaf

Renforcer et créer un accueil organisé pour les nouveaux administrateurs de l'Udaf en proposant des « journées d'intégration » aux seins de la gouvernance et des services. Ces journées pourraient avoir lieu au minimum une fois par semestre.

Ces temps d'échanges et d'informations réciproques permettront à l'Udaf de mieux accompagner, impliquer et fidéliser ses administrateurs en devenir.

Un livret d'accueil version papier et dématérialisé doit être imaginé au même titre que celui déjà réalisé pour le personnel de l'Udaf. Ce document permettra de mieux appréhender les services et les actions déployés par l'Udaf au profit de la population ligérienne.



## LES REPRÉSENTANTS familiaux

Par l'intermédiaire de la gouvernance de l'Udaf, de la direction et des catalyseurs territoriaux, il nous faut aller à la rencontre, sur les bassins de vie, de nos représentants familiaux.

La notion «d'ambassadeur», réalisé par la gouvernance de l'Udaf, doit être mise en œuvre pour être à l'écoute, recueillir les sollicitations et accompagner nos représentants de proximité mais aussi pour faire connaître l'actualité et les actions de l'Udaf au fil de l'eau. Il nous faut créer du lien.

Elle doit aussi engager des actions de communication plus régulières et structurées afin de diffuser plus largement les positionnements du réseau, via les outils de communication déjà déployés par l'Udaf (la lettre aux partenaires, réseaux sociaux, site internet), l'information sur les actions menées sur leur territoire et en les invitant lors de certaines manifestations ou présence de nos services sur leur bassin de vie.



# LES ASSOCIATIONS et les familles

L'Udaf doit être reconnue comme une assistance incontournable auprès des associations et des familles pour peser davantage dans la construction de la politique familiale locale et rendre les actions de son réseau lisibles et visibles.



Elles remplissent différents objectifs : renforcer la connaissance des besoins et attentes des associations et des familles, favoriser l'accès des familles à l'information, simplifier leurs démarches quotidiennes et leur assurer un meilleur accès à leurs droits, contribuer à l'accompagnement du parcours de vie des familles et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Voilà les différents objectifs que l'Udaf souhaite renforcer.

L'Udaf a le souci de s'appuyer ou de venir en appui du réseau familial et partenarial. Elle s'implique dans le développement d'un maillage autour de l'aide, du lien social via son dispositif d'« Aller Vers ».

Le label Maison De la Famille doit être un appui de structuration de l'information et de l'accompagnement des associations et des familles. Mieux faire connaître et reconnaître, par l'intermédiaire d'événements collectifs (cafés des partenaires, actions liées à la parentalité au sens large), les accompagnements directs ou indirects que nous organisons tout au long de l'année au sein de nos locaux et/ou de nos itinéraires.

Notre rôle sera de mieux faire connaître l'Udaf en créant des outils ludiques (Espace Game, Quiz, ...) et en dynamisant notre communication auprès de l'ensemble des publics cibles.

## ACCUEILLIR. C'EST FAIRE VALOIR LES ATTENTES ET BESOINS DES ASSOCIATIONS ET DES FAMILLES

De par ses missions de représentation des familles via les associations familiales adhérentes l'Udaf est chargée de promouvoir, défendre et représenter l'intérêt de toutes les familles auprès des pouvoirs publics. Il ne s'agit pas pour l'Udaf de développer seule des réponses à leurs besoins mais de les proposer voire d'initier leur développement. Elle doit porter les aspirations des familles, des associations du département dans une perspective constructive auprès des partenaires territoriaux. Elle doit être ainsi force de propositions face aux attentes et aux besoins des associations et des familles.



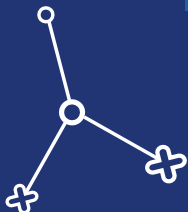
# FÉDÉRER

Faire vivre, animer, soutenir et développer le réseau des associations adhérentes à l'Udaf constitue l'une de nos missions essentielles.

Cela nous permet de créer des synergies au sein de notre réseau, voire d'initier ou de mener conjointement des actions au service des familles.

Mais notre historique nous pousse également à fédérer du lien entre nos différentes composantes qu'il s'agisse des salariés, des administrateurs et de l'ensemble des bénévoles.

Notre statut d'Union implique que nous développions plus avant nos relations partenariales, conventionnelles dans l'environnement au sein duquel nous évoluons.





## CRÉER DU LIEN

### *avec nos partenaires*

C'est développer, accroître la communication externe de l'Udaf en direction de nos partenaires, de nos associations et de nos familles.

C'est mettre en œuvre un plan local de déploiement et de développement associatif en accompagnant ou en initiant de nouvelles associations.

C'est renforcer notre présence et nos liens privilégiés dans les instances du territoire, qu'elles soient officielles ou non, pour développer notre positionnement en tant que représentant et en tant que partenaire fiable dans la mise en œuvre de dispositifs aux services des familles et des associations.

C'est créer des espaces de débat sur des sujets d'intérêts familiaux en complémentarité avec nos partenaires, nos associations et nos représentants familiaux.

## CRÉER DU LIEN

### *entre les différentes composantes*

C'est améliorer la connaissance réciproque entre administrateurs et salariés par la participation d'administrateurs à des instances associant les salariés : création de la notion de «binôme», par l'organisation de journées de découverte des métiers exercés à l'Udaf : création de la notion «Vis ma vie».

C'est développer la communication interne au sein de la structure par l'information, la communication et la création de nouveaux outils tels que les livrets d'accueil...

C'est relayer auprès des commissions, du bureau et du conseil d'administration les réalités familiales observées dans le cadre des actions menées par les services.

C'est développer des synergies entre les actions engagées par l'institution et celles menées par les services.

## CRÉER DU LIEN AVEC LES FAMILLES

### *et les bénéficiaires de nos services*

C'est organiser des conférences, des webinaires et des actions d'information, de conseils, d'orientation d'accompagnement et de prévention sur des sujets d'intérêts familiaux (éducation, parentalité, logement, mobilité, santé...).

C'est aussi développer la participation des familles et des bénéficiaires de nos services au sein d'instances de concertation (CF. commission éthique...).

C'est développer des outils d'observation pour mieux connaître les familles du département en recueillant des données sur leurs besoins et leurs attentes ( via les MDF itinérantes, les enquêtes flash, le phoning...).

C'est faire connaître au grand public et aux associations nos actions développées au sein de l'Udaf en tenant compte des changements sociétaux tout en étant force de proposition.


C'est créer des outils de communication adaptés.



## RENFORCER L'ARTICULATION BÉNÉVOLE - SALARIÉ

La complémentarité des fonctions respectives du bénévole et du salarié est un élément déterminant pour la pertinence des missions. Cette **DYNAMIQUE DE TRAVAIL EN COMMUN DEVRA ÊTRE PROMUE ET VALORISÉE** parce que c'est un gage d'efficacité.

Par exemple, l'Udaf souhaite renforcer les commissions mixtes en interne et faire participer certains salariés au conseil d'administration dans leurs domaines de compétences et leurs expertises.





89

Associations familiales

1

Maison De la Famille  
36 rue Raoul Follereau  
42300 Roanne

MDF  
Roanne

3

Unités mobiles de la  
Maison De la Famille  
Nord et Sud

4

Antennes  
dans la Loire

Loire

Montbrison

3235

Mesures de protection  
exercées

185

Instances de  
représentation  
des familles

Saint-Chamond

Saint-Étienne

136

Salariés

153

Représentants  
familiaux

Retrouvez nous sur:  
[www.udaf42.org](http://www.udaf42.org)



Tél. : 04 77 43 24 69  
Mail : [contact@udaf42.fr](mailto:contact@udaf42.fr)  
7 rue Étienne Dolet  
BP 70062  
42002 Saint-Étienne Cedex 1



UNIS POUR LES FAMILLES

Union départementale  
des associations familiales  
de la Loire